



# Brullioles

## Comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 26 juin et du 4 septembre 2015

### *Bâtiment mairie-bibliothèque*

#### **\* Acceptation d'une subvention exceptionnelle attribuée par le Ministère de l'Intérieur.**

Avec l'appui de Monsieur BUFFET, Sénateur du Rhône, le Ministre de l'Intérieur a décidé d'octroyer à titre exceptionnel une subvention de 22 000 €, destinée à l'acquisition du mobilier et matériel informatique pour les locaux administratifs de la future mairie.

\* Il est décidé de déposer une demande d'attribution d'une aide financière dans le cadre de la réserve parlementaire de Madame le Sénateur DI FOLCO, destinée à l'acquisition du mobilier de la bibliothèque.

#### **\* Panneau lumineux**

Un panneau d'information lumineux sera installé côté Rue du Mont Pothu. Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Prismaflex (Haute-Rivoire) correspondant à l'installation d'un panneau lumineux de 1 m x 2 m pour un coût de 22 270 € HT. Il sera mis en place au printemps prochain après réalisation du parvis de la mairie.

\* Une réflexion est engagée avec l'appui de l'architecte pour les choix du mobilier de bureau, du carrelage et des matériaux muraux afin de créer une harmonie entre les différents locaux communaux.

\* Il est décidé de contacter une société spécialisée dans le matériel de projection pour l'équipement de la salle de conseil et de mariage.

### *Préfinancement du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée)*

Dans le cadre du plan de soutien gouvernemental à l'investissement local, la commune de Brullioles a la possibilité de bénéficier d'un préfinancement à taux 0 de la TVA pour environ de la moitié de sa valeur. Elle présentera un dossier pour un montant de travaux de 1 200 641 € HT, permettant de bénéficier d'une **avance financière** de 96 495 €.

### *Amicale boule du Mont Pothu*

L'équipe féminine de 4<sup>ème</sup> division de l'Amicale Boules de Brullioles a participé les 10, 11 et 12 juillet aux Championnats de France doublettes. Leur budget étant de 540 €, une demande de subvention a été faite pour participer aux frais. Les élus décident d'attribuer, comme l'année précédente pour l'équipe homme, une subvention exceptionnelle de 100 €.

### *Ecole et Temps d'Activités Périscolaire*

Pour la rentrée 2015-2016, l'emploi du temps mis en place en septembre 2014 sera maintenu.

**Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 13h30 à 14h** – Temps libre encadré

**Vendredi de 15h30 à 16h30**

Temps libre encadré et activités diverses différentes à chaque période et tranche d'âge.

Il sera demandé aux familles une participation financière de 5 € par enfant et par période de 6 à 7 semaines.

Des activités vont être organisées en fonction des disponibilités des intervenants bénévoles et extérieurs uniquement le vendredi de 15h30 à 16h30

### *Service de Transport Solidaire - STS*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la nouvelle organisation des transports publics du département du Rhône désigne le SYTRAL compétent pour la gestion des lignes régulières et le transport scolaire. Il a été décidé l'arrêt du Transport A la Demande (TAD) au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Les Communautés de Communes ont été informées qu'un financement à hauteur de 50 % est prévu par le Département si elles organisent sur leur territoire un dispositif de mobilité solidaire pour les personnes en grande difficulté.

Il a donc été créé sur le territoire de ST Laurent de Chamousset le Service de Transport Solidaire, dispositif basé sur le fonctionnement des tickets Transport des Personnes Agées (TPA) déjà existant sur le territoire depuis 30 ans.

**Les futurs utilisateurs devront impérativement passer en mairie pour déposer une demande.**

## ***Station d'épuration***

### **\* Délégation de Service Public**

Seule la Lyonnaise des Eaux a répondu à la consultation publiée le 30 mars 2015 dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion de la station d'épuration et des réseaux d'eaux usées ainsi que la gestion de la facturation aux abonnés, pour un coût global annuel de 10 083 €. Afin de réduire cette dépense, la commune a décidé de conserver les prestations « faucardage des roseaux » et « désherbage des lits ».

Cette prestation sera financée uniquement par les abonnés avec une part fixe à 17 € par abonnement et une part variable de 0.4303 € par m<sup>3</sup> pour les rejets des effluents. Ces deux redevances « abonnés » ne subissent aucune augmentation par rapport au précédent contrat de délégation de service public

### **\* Bilan 24h**

Les nouvelles analyses effectuées fin août sont satisfaisantes et répondent aux normes de l'arrêté préfectoral autorisant la construction de cet équipement.

### **\* Bilan financier**

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Terrain	9 624 €		
Station d'épuration Honoraires et travaux	430 857 €	Subventions du Conseil Général du Rhône et de l'Agence de l'Eau	378 350 €
Réseaux	275 720 €	Subventions du Conseil Général du Rhône et de l'Agence de l'Eau	150 743 €
Indemnisation agriculteurs	1 692 €	Prêt	150 000 €
Honoraires avocat *	7 800 €	Autofinancement	50 368 €
Frais ligne de trésorerie	2 268 €		
IRH (assistance juridique)	1 500 €		
	<b>729 461 €</b>		<b>729 461 €</b>

\* Honoraires engagés suite à la procédure de remise en cause du projet par les riverains.

## ***Questions diverses***

\* **Restaurant scolaire** : Le Conseil Municipal décide d'augmenter la participation de 0.40 € à 0.45 € par repas, versée par l'association Restaurant scolaire à la commune de Brullioles correspondant aux frais de personnel affecté à l'encadrement et la surveillance des enfants entre 11h30 et 13h30.

\* **Halte-garderie** : Monsieur le Maire présente des devis pour l'installation d'un store extérieur. Les élus décident d'installer seulement un store sur la partie gauche du bâtiment, espace le plus exposé au soleil pour un montant HT de 2 147 €.

\* **Résidence les Lavandières** : Les élus ont été informés par l'OPAC du Rhône qui souhaite mettre en vente les logements de la Résidence les Lavandières. Une réunion d'information sera organisée par l'OPAC afin de présenter aux résidents ce projet. Toutefois, il a bien été précisé aux élus que les locataires qui ne souhaitent pas acheter resteront locataires autant qu'ils le désirent. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

\* **Ecole** : La Commune est dans l'attente d'un devis de Qualiconsult pour tester la passerelle « issue de secours » de la classe du 2<sup>ème</sup> étage.

### **\* Manifestations sur la commune**

Samedi 3 octobre 2015	Comité des fêtes – repas soirée grenouilles
Dimanche 11 octobre 2015	Journée de l'Amitié organisée par la Municipalité
Dimanche 18 octobre 2015	Comité des fêtes – thé dansant
Mercredi 28 octobre 2015	Club du Petit Bois – concours de belote